VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,661—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Carondelet, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constantinople et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Et a une première profondeur de cent dix pieds de la cours en angle droit vers la rue Carondelet de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes; de là il a une autre profondeur de deux pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et une ligne. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les actes du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30 — janv 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,

2 Résidences Simples,

3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Gaiennie), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hoeda, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Gaiennie), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2345 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Hutchinson, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2345 rue Dryades et se loue $12 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations située dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par le lettre B sur le devis sus-mentionné de George de Armas; la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1833 et 1835 rue Huitième et loué pour $9,00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades, 30 pieds 3 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième, delà une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie en plus ou tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, lesquels ensemble avec le coût des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zenzel, avocat.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues Le Sée (maintenant Chartres), Congrès, Casualve (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le dix-septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprenant le cottage double en bois couvert en ardoises, contenant quatre chambres hangar, citerne, allée etc., de chaque côté, tout en bonne condition, à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié en plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au vendeur des billets.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Ott, N. P.

W. Mich. Seymour, notaire.

29 nov—29 23—déc 2 9 16 30

VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable,

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt.—Dans la succession de Tomina Ciaila, femme de Peter Racine—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894, par J. G. Dell'Isle, annexé à un acte pardevant John Rasaich Jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne le séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurant chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt

Les améliorations ci-dessus consistant en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane, et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus en tout comptant à l'option des acquéreurs, balance en billets payables à un et deux ans garantis par liens de vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurités. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Baecich, Jr. notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

E. F. Sancho & Co.

PAR E. F. SANCHO & CO. — MERCREDI le 19 décembre 1900 à 10 h. 30 A. M. au dépôt du T. & P. RR. au pied de la rue Thalia, il sera vendu à l'enchère publique les suivantes marchandises non-réclamées:

Char du T. & P. 7296—Un lot d'os.

Char du T. & P. 7296— Un lion capstand.

Un tapan de chemisée d'environ 25 pieds, une bouilloire donkey; un lot de vieux bois de charpente pour le compte du Standard Guano & Chemical Manufacturing Co.

Char T. M. 8036, un wagon de vieux bois de charpente point et de portes.

Pour l'inspection des dits, venez à notre bureau, 518 rue Magazine, où un permis sera obtenu.

E. F. SANCHO,
Encanteur.

9 déc—9 14 19

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujo et al. vs John J. Field ou Field et al., No 62,626 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'îlet No 4 (maintenant 81) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Benny, mesurant en mesure française 30 pieds en plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'encanteur en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Actes de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN

Beau Lot pour Bâtir

SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de E. J. Hart, No 45,306 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 47, borné par les rues Perrier, Pryanée, Valmont et Enfantin, et désigné par le numéro deux sur un plan par W. Peuchey, voyer, déposé dans le bureau de C. C. Lasseyère ou Ladeyère, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Une localité excellente pour résidence

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, vingt pour cent comptant du prix de l'achat au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. F. C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato.

Un joli Cottage Double Toujours Loué.

Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,468— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, étant composé de l'entier du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. U. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin, un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sargi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, comme le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Ostre, ancien notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5,

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. DePouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 72 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot ferme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre située dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 42 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots de terre, situés dans le même District, dans l'îlet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Trémé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rue Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et anciennement appartenant à B. Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 152 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 152 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lequel lot mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 88 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 36 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc. la sant perdu à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en ceci ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus secondement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E. U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat.

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm Epps. No 13,957 du Dossier de la Cour Civile de District—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 17 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Dix lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 10, 11, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet borné par rues Mandeville, Marigny et Loi et la promenade Floride, mesurant comme suit:

Lot 6 à 9 inclusivement mesurant chacun trente pieds dix pouces et six lignes sur la promenade Floride par cent soixante dix pieds de profondeur, lot No 10, mesurant trente pieds onze pouces de face sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Mandeville;

Lots Nos 20 et 22 et 23 sont contigus et mesurent chacun trente trois pieds trois pouces et trois lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur, et lot No 24 mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Loi.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—16 23 30—janv 8 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District,

No 4816 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moelhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville, auquel par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par note pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1970, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hessel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 524.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune.—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 22 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Line, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'îlet 17 "B" de Carrollton, lequel dit îlet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par note passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Josephine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MME CAROLINE SCHULTZE, VVE DE CONRAD SASSE.

No 62,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Josephine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN F. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Louisa Pohlmann.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI le 24 décembre 1900, à 10:30 heures A. M., sur les lieux No 3826 rue Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison, réclamations, actions, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 déc—14 16 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE,

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bour